

CATHOLICISME AUX BORDS DU RHIN.

On écrit à l'Univers, le 25 octobre 1844:

Les grandes espérances que nous, catholiques des provinces rhénanes, nous avions conçues lors de l'avènement au trône de notre roi actuel, espérances auxquelles nous autorisaient certains actes, furent malheureusement bientôt déçues. L'arrangement de l'affaire de Cologne de concert avec le Saint-Siège, l'approbation donnée par le Roi à l'élection du digne évêque de Trèves, Mgr. Arnoldi, l'ordonnance royale par laquelle la liberté de correspondre avec Rome fut accordée à nos évêques, les témoignages de bienveillance que reçurent nos députés à Berlin, lors de la prestation d'hommage au Roi, tout cela nous faisait espérer que nous entrerions enfin dans une nouvelle ère, que notre gouvernement était revenu de l'idée fautive de considérer les catholiques comme des sujets peu loyaux, toujours prêts à se révolter, qui ne rêvaient que le renversement du gouvernement de la Prusse sur les bords du Rhin et en Westphalie. Ces préjugés avaient été généralement répandus parmi les protestants sous le feu Roi, et on nous avait toujours traités avec méfiance. Parmi les employés, surtout parmi ceux des grades supérieurs, il ne se trouve presque pas de catholiques et très peu d'habitants de nos provinces. Ce sont de vieux Prussiens (Aldes Prussen), comme le peuple les appelle, qui en forment l'immense majorité, et ce n'est que dans le barreau et dans l'ordre judiciaire que nos enfants peuvent espérer de trouver place.

Deux circonstances se réunirent pour jeter de nouveau notre gouvernement dans l'ancienne voie de persécution sourde contre nous. D'abord l'esprit protestant qui l'anime, et qui anime aussi notre Roi, comme je vous l'ai prouvé dans mes lettres précédentes; ensuite l'esprit des personnes dont le Roi s'entoure: parmi elles il y en a trois qui nous haïssent du fond du cœur. L'une d'elles est M. Eichhorn, ministre de l'intérieur et du culte, protestant zélé, mais qui sait cacher ses sentiments sous un masque de tolérance et d'impartialité; les deux autres sont M. Bodelsewing, ancien président supérieur de nos provinces rhénanes, qui est devenu ministre des finances à Berlin, et M. Bunsen, qui de Londres a été appelé à Berlin, où il a obtenu toute la confiance du Roi. Ces deux derniers, qui ont joué un si triste rôle dans l'affaire de Cologne, ne cherchent que l'occasion de se venger des catholiques.

La première occasion dans laquelle se manifestèrent les sentiments de ces hommes fut la confirmation de l'élection de Mgr. Arnoldi comme évêque de Trèves, au moment où le prélat allait être sacré, et où il devait prêter serment sans renoncer à son caractère de membre de la hiérarchie de l'Eglise. Aussi Mgr. Arnoldi se refusa-t-il à prêter le serment, dont la formule avait été envoyée directement de Berlin. Mais le temps pressait, car le Roi, qui se trouvait à Cologne, allait venir à Trèves, et il désirait que le sacre de Mgr. Arnoldi se fit avant son arrivée. Sur les représentations de Mgr. de Geisel, le Roi changea la formule du serment et en raya les expressions blessantes pour un évêque catholique; l'affaire s'arrangea. Il fallait bien céder en cette occasion, car le Roi faisait sa tournée dans nos provinces, et il lui importait avant tout d'être bien reçu, de rencontrer partout des témoignages de respect et d'attachement. Ces témoignages ne manquèrent certainement pas; nous pouvons dire, sans craindre un démenti, que nulle part, dans aucune ancienne province du royaume, les habitants ne montrèrent autant de joie et d'empressement pour voir leur souverain. Le Roi en était lui-même tout ému, et il le disait à diverses reprises à ceux qui l'entouraient; il se confirma aussi dans la bonne opinion qu'il avait déjà conçue des catholiques, mais il n'en est pas de même de ses ministres et de ses conseillers. Ceux-ci cherchèrent à entraver autant que possible l'action de nos deux évêques NN. SS. Arnoldi et de Geisel.

Avant de se prêter à l'arrangement conclu entre le Saint-Siège et la cour de Berlin relativement à l'archevêque de Cologne, Mgr. de Geisel avait fait ses conditions à notre gouvernement, car il ne se dissimulait pas les difficultés qui l'attendaient, et il prévoyait les abus contre lesquels il aurait à lutter. Notre gouvernement, voulant à tout prix sortir des embarras dans lesquels il s'était jeté par ses violences contre Mgr. Clément-Auguste, avait accordé tout ce que demandait Mgr. de Geisel. Voici les plus importantes des concessions obtenues par le prélat: 1°. la nomination et la destitution des professeurs de son grand séminaire sans avoir à demander l'autorisation ou la confirmation du Gouvernement; 2°. la proposition de deux professeurs à la Faculté de théologie de Bonn, en remplacement des professeurs hermésiens qui refuseraient de se soumettre; 3°. la fondation d'un petit sémi-

naire pour former la jeunesse à l'état ecclésiastique.

En nous réservant d'examiner les résultats de la 1re. et de la 3e. concession, nous commencerons par examiner la seconde. Pour la mettre en pratique, il fallait le concours du coadjuteur et du gouvernement. Les difficultés qui s'opposaient à la régénération de la Faculté de théologie de Bonn étaient grandes, sans doute, mais elles n'étaient pas insurmontables, si le Gouvernement y avait mis de la bonne foi, s'il avait voulu seconder l'archevêque-coadjuteur. La Faculté de théologie de Bonn avait été le foyer de l'hermétisme, et les partisans d'Hermès, ceux qui avaient le plus contribué à répandre ses doctrines en publiant ses œuvres posthumes, occupaient les principales chaires et dominaient, pour ainsi dire, tous les autres membres de la Faculté. Ce furent MM. Braun et Achterfeld. Après avoir vairement employé pendant longtemps tous les moyens de persuasion et de honte pour déterminer ces messieurs à se soumettre purement et simplement à la décision du Saint-Siège, Mgr. de Geisel a dû recourir à la suspension de leurs cours. Le gouvernement, au lieu de les éloigner entièrement de la chaire et de rayer leurs noms du programme des cours, les y maintient, portant ainsi un défi à l'autorité épiscopale et menaçant, pour ainsi dire, de les remettre en activité quand bon lui semblera.

L'éloignement ne fut qu'une des mesures prises pour réformer la Faculté de théologie de Bonn; la seconde, qui était une conséquence de la première, fut le remplacement des professeurs démissionnaires. En nommant M. Dieringer, président du séminaire de Spire, à l'une des chaires vacantes, Mgr. de Geisel rendit un éminent service à la Faculté de théologie. Le Gouvernement ne connaissait pas bien ce digne prêtre, qui se distingue autant par son savoir que par sa modestie et l'énergie de son caractère; s'il l'eût connu, il aurait mis les mêmes entraves à sa nomination qu'à celle des autres professeurs que Mgr. de Geisel proposa. Et certes, ces choix étaient des meilleurs; il suffit de nommer quelques-uns des savants qu'il avait l'intention d'appeler à Bonn: d'abord, M. Windischmann, chanoine à Munich, distingué comme orientaliste, comme théologien, mais connu par la fermeté de son caractère et ses principes ultramontains; ami de Gœrres, de Phillips, de Daellinger et de toute cette réunion de savants catholiques de Munich. Le second fut M. Muck, professeur à Tubingen, mais destitué à cause de la part active qu'il avait prise aux affaires religieuses de Wurtemberg, relativement aux mariages mixtes, hommes de science et ferme. Le troisième fut M. Alzog, professeur d'histoire ecclésiastique du grand séminaire de Posen, élève de Mœhler et auteur d'un Manuel d'histoire ecclésiastique très estimé, qui en deux ans a eu trois éditions. Tous les trois et beaucoup d'autres furent rejetés par le Gouvernement sous des prétextes futiles: l'un, disait-on, s'était déjà compromis; l'autre avait des principes inconciliables avec les principes gouvernementaux; le troisième n'avait pas assez de savoir. En un mot, la seconde chaire de théologie est encore vacante, et Dieu sait quand elle sera remplie, si Mgr. de Geisel n'entre dans une autre voie, s'il se reconnaît pas qu'avec un gouvernement comme le nôtre il ne s'agit pas de négocier, mais qu'il faut agir.

DISCOURS DE M. PAPINEAU.

Nous tirons le discours suivant de l'Aurore:

6 décembre, 1844.

M. l'Orateur.—A cette heure avancée de la nuit, je me proposais de ne pas parler aujourd'hui... (Parlez plus haut on ne vous entend pas de ce côté-ci) —M. P. Faites moins de bruit et écoutez mieux, vous m'entendrez.

Je disais donc, M. l'Orateur, que l'heure était si avancée que je m'étais proposé de ne rien dire aujourd'hui sur la question qui fait le sujet des délibérations de cette Honorable Chambre: mais j'ai été si souvent et personnellement interpellé et interrogé par l'Hon. Membre pour le 4e. Riding de York que je ne puis m'empêcher de dire quelques mots. Je commencerai d'abord par faire quelques observations générales, puis j'en viendrai à répondre un peu plus directement aux questions de l'Hon. Membre.

D'abord, je dois observer, M. l'Orateur, qu'il me paraît que l'on a trop parlé de ce qui a eu lieu, de ce qui s'est passé dans les deux Sessions de la Province, avant leur réunion; que l'on a mis trop d'acrimonie, d'amertume, d'injustice dans les reproches faits à plusieurs individus pour les opinions qu'ils ont pu avoir dans des circonstances entièrement différentes de celles où nous nous trouvons maintenant. En effet, nous avons des Institutions toutes nouvelles; notre constitution actuelle, le gouvernement responsable ne datent